



**CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT-JEAN-BAPTISTE (CQSJB)  
Assemblée ordinaire du conseil d'administration (CA)  
du lundi 27 janvier 2024**

**PROCÈS-VERBAL**

**Assemblée ordinaire de janvier 2025 du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste, tenue le lundi 27 janvier 2025 au Centre culture et environnement Frédéric-Back (salle 322) et en ligne à 19 h 00**

**PRÉSENCES :**

**Membres avec droit de vote :**

- |                               |                       |
|-------------------------------|-----------------------|
| - M. Mathieu Cormier          | Administrateur        |
| - M. Willem Fortin            | Secrétaire            |
| - Mme Alexandra-Maude Grenier | Trésorière (en ligne) |
| - Mme Isabelle Goarin         | Administratrice       |
| - Pascal Gobeil               | Administrateur        |
| - Pierre Lanthier             | Administrateur        |

**IL Y A QUORUM.**

**Membre sans droit de vote :**

- Mme Mélissa Coulombe-Leduc Conseillère municipale, district du Cap-aux-Diamants

**Excusés :**

- M. Anthony Cadoret Administrateur, président

**AUTRES PARTICIPANTS :**

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 3 personnes sont en ligne et 10 personnes assistent à l'assemblée en présence, ainsi que M. Daniel Leclerc, conseiller en consultations publiques de la Ville de Québec.

**25-01-01 Ouverture de l'assemblée**

Mme Alexandra-Maude Grenier constate le quorum et PROPOSE l'ouverture de la réunion à 19h04, DÛMENT APPUYÉE.

**25-01-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Mme Alexandra-Maude Grenier présente l'ordre du jour.

**Résolution CQSJB 25-01**

SUR PROPOSITION d'Alexandra-Maude Grenier, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Willem Fortin, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

Adopté à l'unanimité.

## **25-01-03 Adoption du procès-verbal de l'assemblée publique du 25 novembre 2024**

### **Résolution CQSJB 25-02**

SUR PROPOSITION d'Alexandra-Maude Grenier DÛMENT APPUYÉE PAR M. Willem Fortin IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de l'assemblée publique du 25 novembre 2024 tel que préalablement corrigé.

Adopté à l'unanimité.

## **25-01-04 Fonctionnement**

### **Cooptation de Pierre Lanthier, D.G. de la SDC du Faubourg**

M. Daniel Leclerc confirme son accord pour que les signatures soient finalisées ultérieurement pour la candidature de M. Pierre Lanthier.

M. Pierre Lanthier se présente et explique pourquoi il souhaite s'impliquer dans le conseil de quartier.

### **Résolution CA 25-03 - Cooptation Pierre Lanthier**

SUR PROPOSITION de M. Willem Fortin, DÛMENT APPUYÉE PAR M. Pascal Gobeil, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Jean-Baptiste nomme M. Pierre Lanthier au poste d'administrateur coopté au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité

*Voir l'intégralité de la résolution en annexe 1.*

## **25-01-05 Période de la conseillère municipale – Mélissa Coulombe-Leduc**

Mme Mélissa Coulombe-Leduc évoque le décès de M. Abitbol et rend hommage à son engagement dans le quartier. Elle salue sa participation constructive aux différents débats concernant le quartier et ses implications dans différents organismes.

## **25-01-06 Période de questions du public**

Aucun point n'est abordé.

## **25-01-07 Rapport des activités des comités**

### **Verdissement et aménagement**

Mme Mélissa Coulombe Leduc informe que des travaux sur les réseaux souterrains sont prévus au niveau des rues Saint-Olivier et Sutherland. Le séquençage et le contenu des travaux seront présentés ultérieurement. L'ouverture des rues est une opportunité pour les propriétaires d'effectuer des travaux sur la fondation ou les raccordements de leur propriété. Le cas échéant, il faut anticiper la demande de permis de travaux nécessaire.

Mme Isabelle Goarin demande quel est le calendrier relatif au projet d'ouverture d'une nouvelle antenne de 80 places du CPE Coopérative Saint-Jean-Baptiste.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond qu'elle ne connaît pas pas cœur le séquençage

M. Willem Fortier mentionne de la difficulté de circulation des piétons sur la rue Saint-Gabriel à cause d'une pente du trottoir, très glissante en hiver.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond qu'elle va se renseigner sur de possibles alertes reçues par le 311.

### **Mobilité et sécurité**

Mme Mélissa Coulombe Leduc évoque les activités de participation publique concernant [la politique de stationnement](#).

Elle assure le suivi d'une question du public lors de la dernière assemblée concernant la responsabilité du déneigement des îlots refuges des rues partagées et annonce qu'il est de la responsabilité des propriétaires de déneiger des îlots refuges.

Elle assure le suivi de la résolution concernant la demande de régulation du transit rue Saint-Olivier ; la Ville prévoit de réaliser une étude quantitative. Elle fera un suivi concernant les échéances prévues. Elle rappelle que jusqu'à l'été passé le modèle des rues partagées était anecdotique dans la ville de Québec. La multiplication des rues partagées sur le territoire va être accompagnée par une progression de la sensibilisation des usagers à leur fonctionnement.

M. Alexandra-Maude Grenier parle de son expérience sur Saint-Olivier et pointe un manque de signalisation

M. Mathieu Cormier mentionne que la signalisation pédagogique présentant le code de la route est appréciée par les piétons, mais n'est pas efficace pour les automobilistes ne connaissant pas le concept de rue partagée.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc fera un suivi.

Mme Mélissa Coulombe Leduc évoque les travaux d'urgence en cours dans le quartier et rappelle leur mention sur le site de la ville, à l'exception d'une entrave, qui va être levée dans les prochains jours.

### **Qualité de vie**

#### **Comité de vigilance des activités portuaires (CVAP)**

M. Willem Fortin explique que lors de la précédente rencontre, les représentants des autorités portuaires ont pris acte de la résolution prise par les représentants des conseils de quartier limitrophes. Il rappelle que la résolution du CVAP se prononce contre le projet de terminal travaillé par QSL.

M. Willem Fortin évoque le changement de présidence du CVAP, c'est désormais Catherine Vallières-Rolland qui préside.

### **Patrimoine**

Mme Mélissa Coulombe Leduc aborde la trousse patrimoniale distribuée aux propriétaires du quartier. Saint-Jean-Baptiste est le premier quartier hors site patrimonial pour lequel est développé une trousse relative aux travaux d'entretien des bâtiments. Le guide pratique renseigne sur les subventions, les délais, les permis. Le livret met en valeur les bâtiments emblématiques du quartier et leurs propriétaires. La trousse est disponible en ligne ou en papier sur demande au 311. Il a été présenté jeudi soir passé en présence d'une soixantaine de personnes, ce qui traduit l'engouement pour l'outil et l'attachement des propriétaires au quartier et à son soin.

Mme Isabelle Goarin demande pourquoi il ne sera pas possible d'accueillir des organismes dans le sous-sol de l'église.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc explique qu'avant une occupation du sous-sol, des travaux sont nécessaires. La Ville a déposé une demande de subvention à cet effet dans un programme fédéral et prévoit une seconde demande de financement au Conseil du patrimoine religieux du Québec pour des travaux sur l'enveloppe extérieure de l'église.

## **Rayonnement**

Aucun point n'est abordé

## **25-01-07 Administration**

### **Trésorerie**

#### **Point mensuel : État des finances**

Alexandra Maude fait l'état des finances de novembre et de décembre. Elle liste les dépenses et les sommes à recevoir. Le solde en fin de mois est de 1651.01\$ suite au dépôt du montant annuel pour le fonctionnement et avec une somme de 3000\$ à recevoir de l'École Saint-Jean-Baptiste pour l'événement de sécurité routière.

#### **Paiement de la secrétaire de rédaction**

### **Résolution CA 25-04 - Paiement de la secrétaire de rédaction**

SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DUMENT APPUYÉ PAR Mathieu Cormier, IL EST RÉSOLU de payer à Mme Margaux Bruet la somme de 120\$, correspondant au procès-verbal de la rencontre de novembre 2024 à la réception de la facture.

Ce montant est pris à même le budget de fonctionnement du conseil de quartier.

Adopté à l'unanimité.

## **Fonctionnement**

#### **Remerciements à Marianne Charbonneau**

### **Résolution CA 25-05 - Remerciements à Marianne Charbonneau**

SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DUMENT APPUYÉ PAR Isabelle Goarin IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du CQSJB remercie chaleureusement Marianne Charbonneau pour son engagement et son implication au sein du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

M. Daniel Leclerc rappelle aux membres du CQSJB que la prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu le lundi 28 avril.

## **25-01-08 Deuxième période de questions du public**

L'assistance et les membres du conseil de quartier échangent des idées concernant des améliorations possibles à apporter à la signalétique de la rue partagée.

**Intervention** : Une personne représentant l'organisme [Mobilisation Haute-Ville](#) informe qu'avec le support de la Ville, l'implantation d'une boîte frigo partage est prévue sur le parvis de l'église autour du 15 mars. Le projet est en collaboration avec l'école. Une inauguration est prévue et les membres du CQSJB seront conviés. Ce frigo remplacera le frigo-partage qui est devant le magasin de vélo. Les amis de la terre seront responsables de la gestion quotidienne du frigo.

**Question** : Combien de personnes ont répondu au questionnaire de consultation sur la politique de stationnement ?

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond que 328 formulaires ont été reçus. 75% des répondants sont propriétaires d'une voiture dans le quartier.

Question : Qui a la priorité entre voiture et piéton sur la rue partagée Sainte-Clair ?

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond que ce sont les piétons.

> Mme Isabelle Goarin intervient pour expliquer que pour elle, le problème de l'aménagement actuel est le rehaussement de la bande de plantation qui donne l'impression d'être un vaste trottoir; si toute la rue était au même niveau, les automobilistes comprendraient mieux qu'ils circulent sur une rue partagée.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond que l'effet sera certainement différent une fois les arbres plantés.

Question : Y a-t-il des avancées concernant le projet de l'îlot Dorchester ?

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond qu'il n'y a pas d'avancées.

> M. Willem Fortin rappelle que le CQSJB a pris une résolution à ce sujet.

> M. Daniel Leclerc explique que le conseil de quartier de Saint-Roch a tenu un atelier d'échange autour de différentes propositions soumises à la population sur le projet en vue d'une possible demande de modification réglementaire.

> Une ayant assisté à cet atelier explique que la question du PPU n'a pas été abordée lors des échanges et fait part de son inquiétude vis-à-vis de ce projet.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc que cet atelier était à l'initiative du conseil de quartier de Saint-Roch et n'est pas une initiative et une activité officielle de la Ville.

En réponse à plusieurs questions, Mme Mélissa Coulombe Leduc précise et explique le cadre des modifications de l'usage C10 en centre-ville, et évoque les révisions réglementaires récentes concernant l'hébergement touristique, de type collaboratif et de type commercial.

Question : Est-ce que la Ville va avoir un droit de regard sur les organismes hébergés dans l'église ?

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond que le projet n'est pas d'héberger des organismes, mais de se doter d'espaces polyvalents qui pourront être utilisés par différents organismes du quartier.

Question : Quelles sont les initiatives en lien avec les personnes en situation d'itinérance ?

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond que les personnes en situation d'itinérance dans du quartier sont desservies par des ressources localisées l'extérieur du quartier qui interviennent dans le quartier. Par exemple, Mobilisation Haute-Ville a une agente qui réfère et travaille dans le quartier. Sont évoqués le projet de cohésion social autour du passage Olympia et l'atelier d'intelligence collective mené par les commerçants sur ce sujet avec les services de la police.

Question : une personne questionne son augmentation de 14% du compte de taxes.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc explique que la propriété a pris de la valeur marchande dans le cadre du nouveau rôle foncier. Elle rappelle que les municipalités ont l'obligation de mettre à jour le rôle foncier tous les trois ans. La hausse de taxe à l'échelle de la ville est de 2,9% donc en dessous de l'inflation depuis les trois ou quatre dernières années. Québec est la grande ville de la province qui a le moins augmenté les taxes résidentielles. Une contestation est possible du rôle jusqu'en avril.

L'assistance et les membres du conseil de quartier échangent au sujet du projet de l'îlot Dorchester. M. Willem Fortin rappelle que la résolution du CQSJB demande une protection du paysage urbain et sert les habitants du quartier, qui sont moins concernés par la question de la perte de valeur des immeubles de Saint-Roch.

M. Willem Fortin demande si la ville peut geler la révision de PPU avant la révision du plan d'urbanisme.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond qu'il est possible de le demander, mais que certains PPU sur le territoire de la ville datent de 2012, ne sont plus ni à jour et ni adaptés.

Mme Isabelle Goarin demande concernant l'îlot Dorchester, si en cas de dépôt du projet, il y a une obligation de passer par l'ouverture du PPU et donc une séquence de consultations publiques.

> Mme Mélissa Coulombe Leduc répond qu'effectivement, les PPU sont le résultat de négociations et constituent un contrat entre les citoyens et la Ville. Elle souligne que néanmoins, les PPU anciens ne prennent pas en compte la crise du Covid, la hausse des coûts des matériaux et de la construction des bâtiments, la valeur de l'immobilier, la crise du logement, etc. Aussi, les demandes de modifications

aux zonages existants sont nombreuses, notamment pour augmenter les hauteurs, afin de permettre aux projets d'être rentables.

Mme Mélissa Coulombe Leduc fait un état de la situation de l'îlot Saint-Vincent de Paul : [Action Habitation](#) est accompagné par la Ville pour finaliser le montage financier. Il s'agit d'un projet de logement social, coopératif, de 129 unités d'habitation, avec un CPE. En parallèle de la recherche de financement, la coopérative de gestion s'est mise en place et définit actuellement la future gouvernance.

## **25-01-09 Divers**

Aucun point n'est abordé.

## **25-01-10 Levée de l'assemblée**

L'ordre du jour étant épuisé, Mme Alexandra-Maude Grenier propose que la séance soit levée à 20h47 appuyée par Mme Isabelle Goarin.

M. Anthony Cadoret  
Président de séance

M. Willem Fortin  
Secrétaire du Conseil de quartier

## **ANNEXE 1**

### **Résolution CA 25-03 - Cooptation de Pierre Lanthier**

CONSIDÉRANT QUE Pierre Lanthier est nouvellement directeur général de la société de développement commercial Saint-Jean-Baptiste  
CONSIDÉRANT QUE la présence de la SDC au conseil de quartier a permis des échanges très constructifs dans les dernières années  
SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DÛMENT APPUYÉ PAR M. Pascal Gobeil, IL EST RÉSOLU de nommer Pierre Lanthier au poste d'administratrice cooptée au sein du conseil d'administration, son mandat prenant fin à la prochaine assemblée générale annuelle du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.

## **ANNEXE 2**

### **Résolution CA 25-05 - Remerciements à Marianne Charbonneau**

CONSIDÉRANT QUE Marianne Charbonneau s'est engagée au sein du conseil de quartier pendant plusieurs mois  
CONSIDÉRANT QUE Marianne Charbonneau s'est impliquée activement dans le comité verdissement et le réaménagement du passage Olympia  
CONSIDÉRANT QUE Marianne Charbonneau a dû se retirer du conseil de quartier pour se consacrer à la Commission d'urbanisme et de conservation de Québec  
SUR PROPOSITION DE M. Willem Fortin, DÛMENT APPUYÉ PAR Isabelle Goarin IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du CQSJB remercie chaleureusement Marianne Charbonneau pour son engagement et son implication au sein du conseil de quartier.

Adoptée à l'unanimité.